

# Service de sécurité incendie régional de la MRC de Bécancour

SSIRMRCB



## Procédure à suivre après incendie

***/ Agissez rapidement pour éviter les dommages secondaires***

***/ Appelez votre agent d'assurances***

### **Vos responsabilités**

- ✓ Il vous incombe d'aviser toutes les parties concernées et de prendre les mesures pour assurer la sécurité des lieux.
- ✓ Procéder rapidement à l'assèchement et au nettoyage de la maison et de son contenu et réduire au minimum les dommages secondaires.
- ✓ Il vous faudra à cette fin retenir les services d'un entrepreneur spécialisé en restauration après sinistre.
- ✓ Votre compagnie d'assurances peut vous suggérer certaines entreprises avec lesquelles elle entretient des relations.

### **Les bons formulaires**

- ✓ Vous devez utiliser les formulaires de votre compagnie d'assurances pour déterminer les pertes et les dommages causés par l'incendie.
- ✓ Procurez-vous-les le plus rapidement possible et remplissez-les immédiatement, à l'aide de votre entrepreneur. C'est la priorité numéro un.

**Appelez votre prêteur hypothécaire**

## Choisir un entrepreneur

Si tout va bien, le premier entrepreneur que vous engagerez sera aussi celui qui accomplira les travaux de restauration.

## Protection personnelle

Une maison endommagée par un incendie peut être très dangereuse. Il est possible que la structure soit affaiblie. Dans un tel cas, le service d'incendie vous refusera l'accès aux lieux.

## Conserver des listes et des dossiers sur le sinistre